Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 12 (1955)

Heft: 7

Artikel: Le yachting : jeu de plaisance et sport difficile fait se réunir des milliers d'adeptes sur nos lacs

Autor: Jelmi, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-996858

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle
de l'Ecole fédérale de gymnastique
et de sport (E. F. G. S.) à Macolin

Macolin, Juillet 1955 | Abonnement: Fr. 2.30 l'an | Le numéro: 20 ct. | 12me année | No 7

LE YACHTING

Jeu de plaisance et sport difficile fait se réunir des milliers d'adeptes sur nos lacs

René Jelmi

Une voile gonflée qui claque au vent. Une embarcation racée filant à toute vitesse sur un lac légèrement ondulé par une brise bienfaisante. La beauté du sport de la voile pourrait se résumer ainsi. Mais c'est plus que celà. Les traquenards d'un lac dont on ignore les particularités et que l'on découvre comme les qualités d'un bon cheval. On vogue ainsi, selon l'humeur changeante des vents. Tout cela met à rude épreuve les connaissances du barreur et de son équipage. Le yachting est un jeu de plaisance, car il existe assez peu de compétitions. Il fut conçu pour le plaisir et il le reste encore aujourd'hui. Les privilégiés qui ont le bonheur de posséder un voilier n'hésitent pas à entreprendre des croisières. La multiplicité de nos lacs, de même que leur étendue et leurs vents favorables, aident au développement de ce sport magnifique.

Sur un voilier, chacun à sa place. Le barreur fonctionne en général comme capitaine de vaisseau. C'est à ses connaissances des possibilités de son embarcation et de son matériel qu'il doit de faire avancer sans heurt, tout son équipage. Selon la grandeur du bateau, l'équipage sera plus ou moins nombreux. Mais, tandis qu'un équipier aura la responsabilité du « phoque », un autre aura à s'occuper de l'observation du vent dominant. Un autre devra orienter la grand-voile ou mettre sous le vent un « spinaker » réticent.

De nos jours, les concours qui réunissent les bateaux à voile s'appellent des régates. De plus en plus, on se tourne vers les championnats réservés à telle ou telle série d'embarcations. Le temps est loin, où sur le Léman, une seule régate réunissait des bateaux de toutes formes pour le même parcours. Actuellement, les modèles sont sélectionnés et leurs caractéristiques doivent répondre très exactement aux normes fixées par un règlement international. De plus en plus, le yachtman est enclin à rechercher les modèles de course les plus récents, ceux dont les qualités nautiques et la pureté de ligne sont propres à lui assurer, non seulement le succès, mais l'ivresse de piloter une embarcation racée et bien au point.

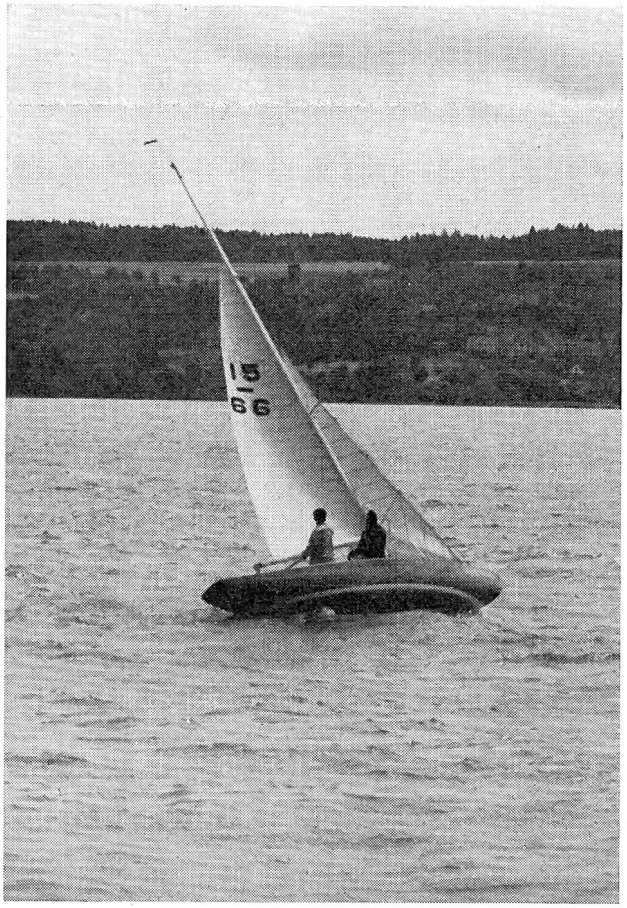

Présenté dans ce numéro:

Le yachting / Le coin du moniteur / Pour la saison des bains
Du départ à l'arrivée / Echos romands / « Au fou » ! / L'habitude de fumer

La jauge internationale actuelle est linéaire. Les formules déterminent les séries en fixant des longueurs fictives. Dans leur calcul n'interviennent que des mesures linéaires exprimées en mètres. La mesure de la voilure, qui est de « surface », figure dans la formule générale sous une racine carrée. Cette codification est reconnue par tous les pays possédant une flotte de course, depuis les voiliers de la série « J » 23, de 23 m. de longueur et seuls admis à participer à la Coupe d'Amérique, la course la plus difficile du monde, jusqu'au petites yoles bien connues dans notre pays.

Sur nos lacs, on peut voir des « snipes » et des « 15 m² » lestés, plus une quantité d'autres voiliers de formule américaine, suédoise ou anglaise. Qu'il s'agisse de « J », de « M » (15 m.), de 12 m., de 10 m., de 8 m., de 6 m., ou de 5 m., la hauteur du mât correspond à deux fois le chiffre indicatif de jauge, plus un mètre (6 m. = 13 m. de haut). Avec ce calcul, les fameux « J » ont un mât de 57 m. de haut !

De plus en plus, le système de voilure Marconi (bermudien) fait des adeptes sur nos lacs. Cette formule comprend une grand-voile attachée directement au mât et coulissant dans une rainure. La voile peut donc être amenée rapidement sur le pont, ce qui constitue un avantage précieux en cas de « coup de tabac », parfois très violents qui sévissent sur nos lacs.

Il serait fastidieux de vouloir énumérer toutes les séries de voiliers qui évoluent sur nos lacs. Disons simplement que les constructions suédoises et américaines dominent nettement. Toutefois, il est à relever que si les plans de construction de ces modèles sont étrangers, la plupart de voiliers de notre flotte suisse ont été construits dans des chantiers indigènes. Actuellement, il semble que la tendance, des jeunes surtout, se rapproche des voiliers du type dériveur et des bateaux légers : les « snipes », les « lightnings », les monotypes « Joran », les pirates ou les yoles nationales. Ces trois derniers étant de conception suisse.

Les compétitions entre voiliers sont soumises à un code international, nous l'avons dit. Mais ce règlement, tout draconnien qu'il puisse être pour les maladroits, n'en est pas moins un modèle du genre. Il a supprimé les discours et les ordres vocaux, peu pratiques autant les uns que les autres, par des signaux intelligents et faciles à retenir. Dans une régate, tout peut être signalé par des fanions ou des drapeaux de différentes couleurs. Le code doit être connu de chacun. De plus, les règlements des régates sont simples. Les fanions indiquent le parcours ou les changements qui interviennent en cours de route, le nombre de tours à effectuer, etc. Le chemin à suivre est nettement indiqué au moyen de bouées ou de tonneaux flottants. Si un concurrent commet une erreur de parcours, s'il touche une bouée de démarcation, s'il n'observe pas une priorité, le concurrent est éliminé sans recours. L'élimination est la seule sanction prévue. Dans les régates importantes, la vitesse horaire est fixée entre 2 kmh. et 5 kmh. au minimum. Si un bateau n'atteint pas la moyenne fixée, il est éliminé. Si toutes les embarcations n'atteignent pas cette vitesse, la régate doit être courue plus tard, sous un vent plus favorable.

Mais que ce règlement international ne fasse pas reculer l'amateur. Le pilote qui communie avec son mélange de bois, de toile et de cordages est tel un poète lancé dans l'élément. Etre maître à bord après Dieu, selon la formule des grands vaisseaux, démontre l'esprit particulier d'un sport intéressant. Le yachting est encore un des rares sports pour lequel on fasse entièrement confiance aux concurrents. Même dans les compétitions internationales, on se passe de juges et d'arbitres. Les concurrents sont chargés de se contrôler personnellement et de signaler leurs erreurs. Nous avons vu dernièrement, dans le championnat suisse des « lightnings », le bateau de tête abandonner parce qu'un courant contraire l'avait projeté contre une bouée de démarcation. Personne ne l'avait vu et seul l'esprit sportif a été à la base de cette décision. Le sport et la loyauté ont encore leur mot à dire dans le jeu de la voile. Pouvions-nous citer un plus bel exemple de cet esprit sportif qui disparaît de plus en plus dans nombre de jeux terrestres ? Nous ne le pensons pas !

Point de vue d'un chef de district. I.P.

Les deux dernières séances du S.R.I. à Macolin et Fribourg ont eu pour objet principal de discussion : l'Etude des moyens de redonner à l'I. P. un essor nouveau.

Alors que la première séance posait le problème dans toute son amplitude et sa complexité, la deuxième apportait quelques considérations mûries, plus étudiées, plus précises et plus pratiques. Qu'il me soit permis d'exposer ici mon point de vue basé sur l'expérience de près de 10 ans d'activité comme chef de district et moniteur I.P. d'un petit cours de 5 à 8 élèves de la campagne. Depuis quelques années, une certaine lassitude, une sorte de relâchement se révèlent et freinent l'activité de nos cours I.P.

Regardons vers nous mêmes et vers la jeunesse. Essayons de déceler les causes du mal afin d'attaquer ce dernier à sa source.

1. L'I.P., telle qu'elle est pratiquée actuellement, n'est-elle pas trop purement sportive, une affaire trop strictement technique ? Ne laisse-t-on pas un peu de côté les questions éducatives, civiques, les questions jeu et discussion. Nos cours deviennent peu attrayants, arides, voire ennuyeux et je comprends qu'à ce taux-là ils n'intéressent pas la jeunesse qui aime la vie, la variété, le nouveau.

2. La mode est au sport-spectacle qui fait hurler les foules et les plonge dans une espèce de délire plus ou moins malsain, un chauvinisme plus ou moins bien placé. L'I.P. ne saurait prétendre à cela et c'est mille fois tant mieux. Serait-il possible de faire comprendre à nos jeunes le ridicule de cet engouement aveugle des foules. Notez bien que je n'ai rien contre cette galerie qui jubile devant les succès de son équipe, galerie dont parfois je fais partie avec infiniment de plaisir, mais l'I.P. est autre chose.

3. La loi du moindre effort régit toujours l'humanité. En effet, trop de jeunes gens veulent arriver à un résultat sportif sans se soumettre à la discipline d'un entraînement rationnel. Donnons-leur l'exemple de nos champions d'athlétisme et à l'artistique ; ces hommes travaillant obscurément, mais avec quel acharnement. Je ne donnerai qu'un nom pour la Suisse : Armin Scheurer et pour notre canton : Pierre Page, Ives Jeannotat, Gaston Godel. Il y aura là, de quoi revaloriser l'effort soutenu, persévérant et inconnu.